



MEXIQUE



D 2161 • Mx15
16-30 juin 1997

Diffusion de l'information sur l'Amérique latine

DIAL • 38, rue du Doyenné - 69005 Lyon - France - Tél. 04 72 77 00 26 - Fax 04 72 40 96 70

MOTS-CLEFS
Gouvernement
Aide internationale
Droits de l'homme
Justice
Guérilla

HARCÈLEMENT CONTRE LES MILITANTS DES DROITS DE L'HOMME

Militer pour les droits de l'homme au Mexique, c'est accepter de courir des risques sérieux et d'être l'objet de mesures répressives de la part du gouvernement actuel. De nombreux étrangers ont été expulsés ces derniers temps en raison de leurs démarches en faveur des droits de l'homme. Tout

une série de rapports publiés récemment par des organisations indépendantes dénoncent la détérioration des droits de l'homme au Mexique, notamment dans les États du sud du pays. Article paru dans Noticias Aliadas, 15 mai 1997 (Pérou).

Alors que les atteintes contre les droits de l'homme s'intensifient dans les États du sud, à Oaxaca, Guerrero et Chiapas, le gouvernement harcèle les militants locaux et étrangers et refuse qu'un financement international soit accordé à des groupes indépendants de défense de droits de l'homme.

Uniquement pendant le mois d'avril, le gouvernement a expulsé 21 observateurs étrangers, parmi lesquels plusieurs personnes travaillant pour les Églises, originaires des États-Unis et du Canada.

Une Canadienne, Hillary St. James Perry et trois membres étasuniens d'un groupe de pacifistes chrétiens, liés aux mennonites, ont été les premiers à être expulsés le 7 avril dernier lorsqu'ils parcouraient Oaxaca, région où les opérations militaires et policières sont en vigueur contre le groupe guérillero Armée populaire révolutionnaire (EPR), depuis l'offensive inattendue de ce groupe armé en août 1996.

Lorsque les militants pour la paix ont

voulu se rendre dans le pénitencier de Santa María Ixcotel, pour visiter les prisonniers de l'EPR, on leur en a refusé l'entrée, à la suite de quoi les autorités chargées de l'immigration ont donné aux pacifistes chrétiens un délai de 48 heures pour quitter le Mexique, argumentant qu'ils étaient entrés au pays avec un visa de touriste et que les activités qu'ils réalisaient n'étaient pas compatibles avec le "tourisme".



Les autorités ont à nouveau frappé le 17 avril dans un autre fief de l'EPR, à Guerrero, après qu'une équipe d'observateurs de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), dont le siège est à Paris, se soit rendue au pénitencier d'Acapulco, pour visiter des agriculteurs détenus, accusés d'être membres de l'EPR. Les agents du service des migrations ont "invité" les observateurs à quitter le Mexique dans les 48 heures pour violation des termes de leur visa de tourisme.

Parmi les personnes expulsées se trouvent Vilma Núñez, présidente du Centre nicaraguayen des droits de l'homme, et Benjamín Cuéllar, représentant de l'Institut des droits de l'homme de l'Université centraméricaine d'El Salvador.

Depuis l'expulsion de l'équipe de la FIDH, le Mexique figure aux côtés de l'Iran, l'Irak et du Soudan, dans la liste des seules nations dans lesquelles les membres du FIDH ont été empêchés de faire leur travail.

George Ann Potter, directrice pour les États-Unis de projets internationaux du Comité de services unitaires-universalistes et ancienne directrice de *Noticias Aliadas* subit durant la deuxième semaine d'avril le même sort. Elle fut détenue par les agents d'immigration en Oaxaca après s'être réunie avec les militants locaux des droits de l'homme.

Les expulsions ont coïncidé avec une série de rapports sévères publiés par des organisations indépendantes de droits de l'homme mettant en cause la vocation du gouvernement du président Ernesto Zedillo à respecter les garanties individuelles. Elles surviennent également en même temps que commence une campagne politique difficile au terme de laquelle le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au pouvoir risque de perdre le contrôle politique du Congrès et de la capitale. Un rapport qu'Amnesty international a présenté au Comité contre la torture des Nations unies, faisait état d'une détérioration de la situation des droits de l'homme à Oaxaca et à Guerrero où la présence de l'EPR a déchaîné une vague d'arrestations arbitraires, de tortures et de disparitions de prisonniers. Un deuxième rapport publié en avril de cette année par le centre des droits de l'homme Fray Francisco de Vitoria, sous le patronage des dominicains, fit une critique très aigüe de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) gouvernementale. Celle-ci semblerait se refuser à enquêter sur les abus perpétrés par les

membres des forces armées. Sur les 820 cas enregistrés par la CNDH depuis sa création en 1990, seuls 10 cas ont mérité des "recommandations" (la CNDH n'a pas d'autres prérogatives).

Le troisième rapport fut présenté le 29 avril dans la ville de Mexico par José Miguel Vivanco, directeur de Human Rights Watch/America (HRW/A) malgré les objections du gouvernement. Le rapport intitulé : *Des devoirs non accomplis : la responsabilité du gouvernement en matière de violence dans le Mexique rural*, fait état de la large impunité et de la participation du gouvernement dans la violente répression de groupes paysans accusés d'être des sympathisants de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) et de l'EPR.

Le Secrétariat des affaires étrangères a qualifié le rapport de HRW/A de "partiel" et lui a reproché de rechercher un effet "médiatique" à l'occasion de la visite du président des Etats-Unis, Bill Clinton.

L'administration Zedillo a également empêché l'Académie mexicaine des droits de l'homme de recevoir une subvention de 420 000 dollars, allouée par l'Union européenne et destinée à la formation des observateurs pour les élections du 6 juillet prochain. Le secrétaire des affaires étrangères, Angel Gurria, a refusé cette subvention, parce que, selon lui, cet argent constitue une ingérence dans les affaires intérieures mexicaines.

Au plan national, les défenseurs

locaux des droits de l'homme sont constamment harcelés et menacés de mutilations. Le centre jésuite Pro-Derechos Humanos Padre Miguel, de la ville de Mexico, est devenu une cible privilégiée, et CONPAZ¹, à San Cristóbal, a été victime à plusieurs reprises de vandalismes et de la séquestration de ses dirigeants.

Les plus récentes menaces de mort par téléphone ont été dirigées contre Marieclair Acosta, directrice de la Commission mexicaine pour le développement et la promotion des droits de l'homme, organisation indépendante qui a contribué à porter le cas du général José Francisco Gallardo, défenseur des droits de l'homme au sein des forces armées, dans les forums internationaux. Le gouvernement mexicain, en janvier, s'est refusé à respecter une recommandation de la Commission interaméricaine des droits de l'homme qui demandait la libération de Gallardo, en prison depuis six ans, alors que son jugement n'a jamais eu lieu.

1. *Coordination d'organisations non gouvernementales pour la paix (NDT).*

Traduction DIAL.

En cas de reproduction, mentionner la source DIAL.